

## Objectifs

A l'issue du stage, les stagiaires seront capables de conduire, de charger et de décharger en sécurité suivant la réglementation en vigueur.

Le testeur évaluera les connaissances et le savoir-faire à l'issue de la formation dans le but de délivrer le **CACES® R390** (Grue Auxiliaire à Chargement de Véhicule) en fonction de la réussite à l'examen, nécessaire au chef d'entreprise pour fournir une autorisation de conduite (Art R4323 du code du travail).

## Public concerné

Tous les personnels d'entreprises devant conduire et utiliser une Grue Auxiliaire à Chargement de Véhicule (GACV) pour réaliser leurs travaux.

## Pré requis

- Être âgé au minimum de 18 ans.
- Avoir l'aptitude médicale correspondante.
- Comprendre la langue française.
- Posséder les EPI.

## Animation

Par des formateurs expérimentés dont la compétence a été reconnue, et des testeurs certifiés SGS.

## Pédagogie

Sur le principe de la formation action, en alliant exposés théoriques en salle et application pratique sur site, les stagiaires s'approprient les principes de prévention et les règles de sécurité liées à la pratique de la grue.



## Programme

1. Les risques liés à la conduite des GACV.
2. Les connaissances du matériel (terminologie, adéquation matériels).
3. Les vérifications de prise de poste.
4. Les risques de renversements et de basculements.
5. Elingage de charges et gestes de commandement.
6. La signalisation routière.
7. Mise en application pratique sur site.

## Organisation

**Matériel :** GACV de l'entreprise avec le rapport de vérification périodique à jour.

**Lieu :** En entreprise ou autres sites.

**Durée :** - **14 heures** (2 jours) pour les expérimentés  
- **21 heures** (3 jours) pour les débutants.

**Horaires :** Adaptés à l'entreprise.